

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	ALPHA CONVICTIONS OBLIGATAIRES (le « Produit ») – Code ISIN : FR001400EBY9.
Initiateur du produit	AMPLEGEST (groupe Financière de l'Arbois), société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP-07000044. www.amplegest.com . Pour de plus amples informations, appelez-le : 01 40 67 08 40.
Autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n°GP-07000044 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	03/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type	OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) au sens du 1° du I de l'article L. 214-1 du Code monétaire et financier, constitué sous la forme d'un fonds commun de placement. Le Produit est soumis à l'agrément de l'AMF. Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).
Durée	La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans. Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.
Objectifs	<p>L'objectif du Produit est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant principalement sur des émetteurs situés dans des pays membres de l'OCDE, de l'UE et du G20. Une diversification jusqu'à 15 % pourra être effectuée sur les marchés des pays émergents. Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence. Toutefois, le portefeuille pourra être rapproché à posteriori de l'indicateur composite de comparaison suivant : 70 % Bloomberg Euro Corporate 3-5 Year et 30 % Bloomberg Pan-European High Yield Index. La stratégie d'investissement consiste à gérer, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créances et éventuellement d'instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs du secteur, privé ou du secteur public, des pays de l'OCDE, de l'UE ou du G20. L'équipe de gestion cherchera à acheter et conserver jusqu'à maturité les obligations, qui seront donc présentes en portefeuille jusqu'à leur remboursement au pair. La société de gestion pourra toutefois procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. La société de gestion ne se fixe pas de contrainte de durée/maturité. La notation moyenne minimale du portefeuille sera BB- (échelle S&P ou équivalent auprès d'une agence de notation), ou jugée équivalente selon la SGP.</p> <p>Le Produit cherchera à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille sur la durée de placement recommandée, i.e. lors de la construction/investissement du portefeuille, l'objectif de l'équipe de gestion sera d'optimiser les points d'entrée offerts par le marché du crédit, afin d'obtenir le meilleur prix et donc le meilleur rendement actuariel (rentabilité de l'instrument financier conservé jusqu'à son échéance) du portefeuille pour une même signature ; et- Sélectionner les émetteurs présentant, selon la SGP, la probabilité de défaut (selon des critères quantitatifs tels que le levier d'endettement... ou le ratio de solvabilité des banques) la moins importante eu égard au rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci. <p>Le Produit pourra être exposé :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jusqu'à 100 % maximum de son actif net en titres de créance et/ou instruments du marché monétaire investment grade, i.e. dont la notation minimale est BBB- (échelle S&P ou jugée équivalente selon la SGP, et/ou en OPC, libellés en euro et/ou autres devises, du secteur public ou privé sans contrainte de maturité ; et- Dans la limite de 30 % de son actif net, le Produit pourra être investi sans contrainte de maturité dans des obligations gouvernementales ou privées, des obligations et titres de créances à caractère spéculatif (<i>speculative grade</i> ou <i>high yield</i>) dont la notation est inférieure à celle des titres <i>investment grade</i>, ainsi que dans des obligations et titres de créance non notés. Cet investissement pourra être réalisé via des OPC. <p>Un émetteur (hors souverains et OPC), investment grade ou high yield, ne pourra pas représenter plus de 5 % de l'actif net. L'exposition globale du Produit pourra s'élever à 110 % maximum de l'actif net. Les produits de taux sont gérés dans une fourchette de sensibilité de [0 ; +7]. L'exposition aux pays émergents pourra s'élever à 15 % dont maximum 5 % en titres vifs. Le portefeuille sera investi en devises des pays de l'OCDE, de l'UE et du G20. Le Produit pourra être exposé à un risque de change, dans la limite de 30 % de son actif net. Le Produit peut être exposé jusqu'à de 100 % de son actif net en OPCVM français ou étranger (y compris des ETF) et 30 % de l'actif net en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français. Le Produit peut investir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme règlementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers uniquement en couverture discrétionnaire des risques de taux, crédit et change. Le risque actions sera accessoire (max. 10 % de l'actif net) et proviendra uniquement de la transposition des OPC détenus ou les obligations convertibles dans lesquels il pourra investir. Les sommes distribuables seront capitalisées.</p>

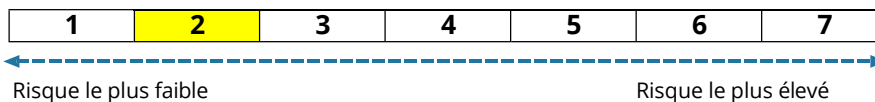
Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs, ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital, à savoir la perte totale ou partielle des sommes investies. L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande effectuée auprès du dépositaire chaque jour de valorisation jusqu'à 12h.

Vous pouvez obtenir, en français et gratuitement, de plus amples informations sur l'OPCVM, telles qu'une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM en appelant le 01 40 67 08 40 ou en écrivant à contact@amplegest.com. D'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts figurent sur le site internet d'AMPLEGEST: <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/alpha-convictions-obligataires/shares/fr001400EBY9-c>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible, si la situation venait à se détériorer sur les marchés. Les risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique sont les risques de liquidité, de contrepartie, lié à l'impact des techniques IFT (Instruments Financiers à Terme) et de crédit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Investissement de 10 000 euros			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 880 €	7 710 €
	Rendement annuel moyen	-11.16 %	-5.07 %
	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		
Scénario défavorable		8 460 €	8 650 €
	Rendement annuel moyen	-15.39 %	-2.86 %
	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		
Scénario intermédiaire		9 980 €	10 270 €
	Rendement annuel moyen	-0.23 %	0.53 %
	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts		
Scénario favorable		10 900 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	8.97 %	1.25 %

Sur la période de détention recommandée :

- Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 10/2017 et 10/2022 ;
- Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 10/2016 et 10/2021 ;
- Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 02/2016 et 02/2021

L'historique mensuel des scénarios est disponible sur la page internet de la part du Produit : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/alpha-convictions-obligataires/shares/fr001400EBY9-c>

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 euros	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans)
Coûts totaux	259 €	954 €
Incidence des coûts annuels*	2,6 %	1,8 %

* : elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,33 % avant déduction des coûts et de 0,53 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 1,00% du montant investi / 100 EUR. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an (investissement de 10 000 €)

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez au bout d'un an
Coûts d'entrée	Max 1 % du montant souscrit. Il s'agit de l'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il se pourrait que vous payiez moins. Ceci n'inclut pas les éventuels coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Néant.	N/A
Coûts récurrents		Si vous sortez au bout d'un an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,59 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion des investissements et les coûts supportés par le Produit. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	159 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts encourus lorsque nous vendons ou achetons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	2 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez au bout d'un an
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Il est possible de sortir quotidiennement du Produit. La durée de détention recommandée est de cinq (5) ans, au regard des risques des marchés financiers sur lesquels le Produit est investi. Le rachat est effectué à cours inconnu, en nombre de parts, et ne donne pas lieu à la perception de frais. Il est centralisé chaque jour ouvré à 12 h.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02

Autres informations pertinentes

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations. Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit et l'information sur les performances passées sur 5 ans du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/alpha-convictions-obligataires/shares/fr001400EBY9-c> ou adressés, gratuitement et sur simple demande, aux porteurs du Produit. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.